

# **DELACOURT.fr**

**LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER**

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la fiche produit, présentée par Delcourt.

L'équipe Delcourt vous souhaite une bonne lecture.



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE.

1.1 Identification de la préparation: **HARPIC BLOC CUVETTE 3 EN 1 LAVANDE**

1.2 Identification de la société: RECKITT BENCKISER FRANCE  
15 rue Ampère,  
91748 MASSY CEDEX  
France  
☎: 0169 93 17 00  
Fax: 01 69 93 19 99

Services techniques: RECKITT BENCKISER FRANCE  
Services Scientifiques,  
98 route de Sours, BP 835,  
28011 CHARTRES CEDEX  
France  
☎: 02 37 24 78 00  
Fax: 02 37 24 78 47

1.3 Appel d'urgence: **ORFILA**  
☎: **01 45 42 59 59**

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- ☐ Nature: Bloc solide en trois parties ( nettoyante , parfumante et anti-salissures ) pour l'entretien des cuvettes de WC présenté dans un panier en plastique à accrocher au rebord de la cuvette. Bloc de 36 grammes ;
- ☐ Composants contribuant au danger:

Partie nettoyante :

Nom	# CAS	# EINECS	Composition	Symboles de danger	Phrase de risque
Dodecyl benzene sulfonate de sodium	85117-50-6	285-600-2	20 - 25 %	Xi	R38/41
Laurylethersulfate de sodium 2 OE 70 %	9004-82-4		1 – 5 %	Xi	R38/41
Alpha Oléfine sulfonate de sodium 80 %	68439-57-6	270-407-8	30 - 35 %	Xi	R38/41
Alkyl monoethanolamide	142-78-9	205-560-1	1 – 5 %	Xi	R41

Partie parfumante :

Nom	# CAS	# EINECS	Composition	Symboles de danger	Phrase de risque
Polyalkylèneamine	9046-10-0		< 1 %	C,Xn	R34,R21/22 R52/53
Triéthylène glycol Diamaine	929-59-9	213-203-6	< 1 %	C,Xn	R34,R22,R43
Parfum			55 – 60 %	Xi	R43,R65,R52/53

Parfum Contient : Linalool, Citronellol, Coumarine, Hydroxycitronellal, Limonene, Cinnamyl alcool, Geraniol et Eugénol

- C Corrosif
- Xi Irritant
- Xn Nocif
- R34 Provoque des brûlures
- R21/22 Nocif par contact avec la peau et en cas d'ingestion
- R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Produit classé Irritant. Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau**  
**Contient Linalool, Citronellol, Coumarine, Hydroxycitronellal, Limonene, Cinnamyl alcool, Geraniol et Eugénol. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau**  
**Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**

- Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux. Le contact avec le bloc peut créer de graves lésions
- Contact avec la peau : Irritant pour la peau.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- Ingestion : L'ingestion peut provoquer des irritations, donner des nausées et engendrer des vomissements.

### 4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux: Rincer abondamment et immédiatement avec à l'eau claire pendant 15 minutes ( paupières ouvertes ). Obtenir des soins médicaux si nécessaire
- Contact avec la peau: En cas d'irritation laver abondamment avec de l'eau

- Ingestion: Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

La composition de la préparation est déposée auprès du Centre Anti-Poisons de Paris :

**CENTRE ANTI-POISONS HOPITAL FERNAND WIDAL**  
**200 rue du Faubourg St Denis**  
**PARIS CEDEX 75475**  
**Tel: 01 40 05 48 48**  
**Fax: 01 40 05 41 93**

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Danger spécifique: Produit non inflammable, qui n'entretient pas la combustion. Peut former en cas d'incendie important des fumées contenant du CO<sub>2</sub>, du CO et des dérivés soufrés SO<sub>2</sub>. Porter des appareils respiratoires appropriés.
- Moyens d'extinction : Poudre, mousses, sable, et pulvérisation d'eau pour éviter la formation de mousses et le rejet de détergents en grande quantité dans les eaux superficielles ou réseaux d'eaux usées.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Voir également sections 8 et 13.

- Petites quantités : Récupérer les produits solides. Ne pas utiliser d'eau et les éliminer les déchets ménagers
- Moyennes et grandes quantités : Attention peut rendre les sols glissants. Porter des gants et protection pour les yeux ; récupérer le produit solide, ne pas le mélanger avec d'autres déchets et consulter les autorités compétentes pour procéder à l'élimination. Nettoyer la zone en utilisant un minimum d'eau et en évitant les rejets dans le réseau des eaux usées

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Manipulation: La manipulation du produit tel que présenté à la vente ne nécessite pas de prise de précautions particulières.
- 7.2 Stockage: Stocker à l'abri de l'humidité dans un local propre, éviter un contact direct avec des agents fortement oxydants.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Voie également en section 7

- Limites d'exposition: Non pertinent
- Précautions : Eviter le contact direct avec la peau et les yeux

Pas de protection individuelle requise dans les conditions normales d'emploi du produit

## 9. PROPRIETES CHIMIQUES ET PHYSIQUES

### Bloc, partie nettoyante :

- Etat physique: Bloc solide cylindrique blanc à jaune.
- pH à 10 % dans l'eau : 8.5 – 10.0
- Densité à 20°C: 1.25 – 1.35

### Bloc, partie gel parfumant :

- Etat physique: Gel caoutchouteux, souple et transparent.
- Couleur : violet
- Odeur : Caractéristique, note lavande.

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

- Réactions dangereuses : Produit stable et non réactif dans des conditions normales de stockage.  
Eviter une température supérieure à 40 °C sur une longue période de stockage.
- Produits de décomposition : cf. section 5.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voir section 2 et 3.

### Partie nettoyante :

Bien que classé irritante, la partie nettoyante du bloc ne doit pas poser de problème toxicologique sérieux.

### Alkyl benzène sulfonate de sodium :

- DL 50 rat > 2000 mg/ Kg
- Ingestion : Peut causer des irritations locales des muqueuses buccales et voies digestives supérieures
- Peau : Irritant en cas de contact prolongé avec la peau
- Yeux : Irritant avec risque d'effets irréversibles

Alpha oléfine sulfonate de sodium :

DL 50 : > 2000 mg / Kg  
 Ingestion : Peut causer des irritations locales des muqueuses buccales et voies digestives supérieures  
 Peau : Irritant en cas de contact prolongé avec la peau  
 Yeux : Irritant avec risque d'effets irréversibles

Alkyl monoethanolamide :

Yeux : Irritant avec risque d'effets irréversibles

Partie gel parfumant:

Aucun risque toxicologique ( fondé sur la bibliographie des matières premières utilisées par les parfumeurs ).

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les agents de surface présents sont conformes au niveau de biodégradabilité requis par l'application du Règlement Détergent 2004/648/EC.  
 Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 Voir également sections 6,7,13 et 15

Partie nettoyante :
Alkyl benzène sulfonate de sodium :

- Biodégradabilité : 95 % (test OCDE) ; agent de surface biodégradable qui ne s'accumule pas dans les eaux de surface

Agent de surface pouvant être très toxique pour les poissons et la faune aquatique

CL 50; poissons	1-5 ppm
CL 50; daphnie	15 ppm
CE 50; Algues	10-300 mg

Alpha oléfine sulfonate de sodium :

- Biodégradabilité : agent de surface biodégradable qui ne s'accumule pas dans les eaux de surface

Alkyl monoethanolamide :

- Biodégradabilité : agent de surface biodégradable qui ne s'accumule pas dans les eaux de surface

Partie gel parfumant:

Le parfum utilisé dans le gel parfumant est classé R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- Par l'utilisateur: mise à la poubelle avec les autres rejets ménagers
- Quantités importantes : Eliminer en suivant les recommandations des autorités locales.

#### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Règlement transport terrestre: Non classé
- Règlement transport maritime: Non classé
- Règlement transport aérien : Non classé
- Numéro ONU: Inexistant

#### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Produit classé Irritant. Risque de lésions oculaires graves. Irritant pour la peau**  
**Contient Linalool, Citronellol, Coumarine, Hydroxycitronellal, Limonene, Cinnamyl alcool, Geraniol et Eugénol. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau**  
**Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.**

- Les mentions suivantes figurent sur l'étiquette:
    - R41 Risque de lésions oculaires graves
    - R38 Irritant pour la peau
    - R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
    - S2: Conserver hors de la portée des enfants
    - S24/25: Eviter le contact avec la peau et les yeux
    - S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
    - S 28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement avec beaucoup d'eau
    - S39 : Porter un appareil de protection des yeux / du visage
    - S 46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
  - Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage : (Règlement Détergent 2004/648/EC ):
- Contient :
- Plus de 30 % d'agents de surface anioniques
  - Moins de 5% d'agents de surface non ioniques
  - DMDM Hydantoin, Iodopropynyl butylcarbamate, Parfums, Linalool, Citronellol, Coumarine, Hydroxycitronellal, Limonene, Cinnamyl alcool, Geraniol et Eugénol.

Pour les ingrédients : [www.rbeuroinfo.com](http://www.rbeuroinfo.com)

- Directives européennes d'application pour ce produit:

Directive du Conseil du 7 juin 1988 concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses (88/379/CEE) et modifiée par la Directive 1999/45/CE du 31 mai 1999, transposée en droit français par l'arrêté du 9 novembre 2004.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

□ HARPIC est une marque déposée.

Formule N° 0054664. Remplace la formule N°0054457, émise le 25/04/06.

Rappel des phrases de risque énoncées dans la rubrique N° 2 :

- C Corrosif
- Xi Irritant
- Xn Nocif
- R34 Provoque des brûlures
- R21/22 Nocif par contact avec la peau et en cas d'ingestion
- R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R38 Irritant pour la peau
- R41 Risque de lésions oculaires graves
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
- R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

# **DEL COURT.fr**

**LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER**

Pour poursuivre votre visite, cliquez ici :



<http://www.delcourt.fr>

Bonne visite.

